

MAIRIE DE PANNESSIERES
COMPTE RENDU de la REUNION du CONSEIL MUNICIPAL
du jeudi 4 octobre 2018

Présents : Jean-Claude COMPAGNON, Gaël MONNERET, Maurice MONNET, Brigitte DOUVRE, Francine JACQUET, Jean-François REHFUSS, Charles CHEVAILLER, Sara GALLASSO, Pascal SIMONET.

Absents excusés : Nicolas GARCIN, Christophe MARION.

A été élu secrétaire : Gaël MONNERET

Le compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du jeudi 4 octobre 2018 est approuvé à l'unanimité.

- Délibérations :

Délibération : N° 23/ 2018 : Délivrance des lots d'affouage. Le lot situé à La Mouille est vendu à l'entreprise JuraTransfobois. L'affouage sera donc situé sur ces parcelles est sera constitué par les houppiers des arbres. D'autre part, une bande de forêt à l'est du lotissement de La Chaumette est également proposée à l'exploitation afin de dégager les maisons.

Cette délibération permet à chacun de s'interroger sur la fragilité de la forêt de la commune. Gaël Monneret demande si l'on ne coupe pas trop d'arbres. Le maire rappelle que la forêt est gérée par les services de l'ONF, que les arbres marqués sont en état d'être coupés. Cependant, la commune garde une part de souplesse dans cette gestion et la coupe de nombreux lots a déjà été retardée en fonction de la capacité des affouagistes à les exploiter. C'est le cas de la parcelle 24 retirée de la vente cette année.

D'autre part, le maire indique que l'exploitation de la forêt, tant par les ventes de bois que par la location des emplacements des antennes de télécommunication, a rapporté 9850 € à la commune au cours de l'année 2017.

- Questions d'actualité :

- Point sur les travaux :

Gaël Monneret présente les travaux réalisés dans le cadre de la réhabilitation du foyer. Les huisseries ont été repeintes par Raphaël notre employé communal stagiaire. La moquette a été arrachée. Les murs et le plafond nettoyés attendent l'intervention de l'entreprise début novembre. De ce fait, la salle ne sera pas utilisable au cours du mois. D'autre part, il est demandé à Madame et Monsieur Douvre de bien vouloir couper les bambous qui poussent trop près du mur et qui endommagent la toiture. Le remplacement des fenêtres devrait permettre de réduire les nuisances sonores.

Les travaux ont également permis de poser et sceller une clôture grillagée sur le mur de soutènement de la route de la Mouille.

Au nom du conseil, Gaël remercie les bénévoles qui ont participé à ces travaux le samedi 29 septembre.

Jean-Claude Compagnon présente le projet de rénovation d'une partie de la voirie entre La Lième et la commune de Le Pin. Un crédit supplémentaire a été voté par le Conseil communautaire au service de voirie. Nous allons donc en profiter pour

reprandre cette portion de route. Dans le même temps, des aménagements seront mis à l'essai afin de faire ralentir les usagers au niveau de la ferme Compagnon : un passage dangereux de plus en plus fréquenté.

Le SIAAL interviendra pour rénover le regard situé sur la route de la Mouille, au niveau du mur de soutènement récemment restauré, afin que la commune puisse terminer les travaux par la pose de cunettes destinées à l'évacuation des eaux de pluie.

La société FREE n'avait pas encore réglé le montant de la location du terrain où elle a installé son antenne du fait d'un retard de facturation. Ce sera chose faite dans les jours à venir pour une somme de 5500 €.

Le conseil communautaire a pris acte des décisions de la CLECT 2018. Rappelons que le conseil a rejeté le mode de calcul de la contribution de la commune à l'entretien des sentiers de randonnée.

Une rencontre avec monsieur Yohann Paccard est prévue afin d'éclaircir le problème de la piste de vtt « sauvage » établie dans la forêt de Pannessières.

Le maire a rencontré monsieur IHEL, coordonnateur pour ECLA de la pose des lignes de fibre optiques. Quelques vérifications concernant les adresses des habitants et les branchements seront à exécuter avant les travaux prévus en 2020. Une information écrite sera adressée à la population.

Le maire signera le 19 octobre la vente à Monsieur Claude Mathieu de l'appentis attenant à l'ancienne cure, mettant fin à un imbroglio administratif qui dure depuis plus d'un an.

Le décès de Monsieur Pierre Mouillard, cohéritier de Monsieur Roger Mouillard, va repousser l'achat des terrains que la commune souhaite acquérir. Cette transaction devrait cependant se faire avant la fin de l'année.

- Questions diverses :

La manifestation du 11 novembre prendra cette année une importance particulière du fait du centenaire de l'armistice. Une invitation a été lancée à l'intention des jeunes de 16 à 20 ans afin de connaître leur ressenti et d'envisager leur participation à la cérémonie d'une façon plus personnelle.

Le CCAS se réunira le lundi 15 octobre à 20 heures pour préparer les fêtes de fin d'année. La date du repas offert aux anciens sera repoussée afin de profiter de la réhabilitation de la salle du foyer.

Une animation à l'intention des seniors est proposée par les services de PRODESSA. De plus amples informations seront communiquées dans les jours à venir.

Madame GROS fêtera ses 100 ans le 27 octobre. La commune prendra part à cet anniversaire. Francine Jacquet est chargée de l'organisation.

L'association Loisirs et Culture tiendra son assemblée générale le vendredi 12 octobre à 20h30 en mairie.

La séance est levée à 23 h 00.

Prochaine réunion : en fonction de l'actualité.

Le maire : M.Monnet

